

# Vous avez pensé au service civique?



**CITOYENNETÉ/ PARTICIPATION, MÉDIATION TERRITORIALE, ACCÈS AUX DROITS, AUX SPORTS, À LA CULTURE, SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET INTERCULTURALITÉ, ACTIONS LIÉES À L'ENVIRONNEMENT OU À LA SANTÉ....**

Pour les jeunes qui ont plus de 18 ans et qui veulent s'engager dans des actions citoyennes auprès de personnes en difficulté – et pour les associations qui veulent s'engager auprès d'un jeune !  
**C'est pendant 8 mois, 24 heures par semaine avec une indemnité fixe mensuelle versée par l'État et l'association engagée.**

## COMMENT FAIRE ?

Pour les associations: renseignez-vous auprès de la Fédération des acteurs de la solidarité pour profiter de son agrément et avoir toutes les infos.  
Pour les candidats: vous trouverez toutes les informations et les offres de missions sur le site du service civique.



[www.federationsolidarite.org](http://www.federationsolidarite.org)  
[www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)



**SERVICE  
CIVIQUE**  
Une mission pour chacun  
au service de tous



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité